



**CONSEIL
DE QUARTIER
Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire**

Procès-verbal de la cinquième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc-colline Parlementaire tenue le 17 mai 2011, à l'école des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h

PRÉSENCES :

MM.	Denis L'Anglais	Président
	Benoît Bossé	Vice-président
M ^{mes}	Michèle Gagnon	Secrétaire
	Michelle Doré	Administratrice
	Margo Ménard	Administratrice
M.	Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M ^{me}	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCES :

M ^{mes}	Françoise Sorieul	Trésorière
	Émilie-Jennifer Desbiens	Administratrice
M.	Gilles Dufour	Administrateur

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois (3) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

11-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
11-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
11-05-03	Procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2011 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant du procès-verbal	
11-05-04	Période de questions et de commentaires du public	19 h 15
11-05-05	Rapport des délégations <ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu• Table des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou<ul style="list-style-type: none">○ Rapport de la dernière rencontre	19 h 25
11-05-06	Suivi des dossiers <ul style="list-style-type: none">• Grands événements• Comité circulation et transport	19 h 45
11-05-07	Période d'information réservée à la conseillère municipale	20 h
11-05-08	Période de questions et de commentaires du public	20 h 10
11-05-09	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement du secrétaire de rédaction (résolution)• État des revenus et des dépenses	20 h 20
11-05-10	Correspondances <ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none">○ Red Bull Crashed Ice○ Adaptation du déneigement aux particularités du quartier○ Intégration de l'étude sur les percées visuelles à la réglementation• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Ministère des Transports, Direction de la Capitale-Nationale, circulation des camions en transit sur le boulevard Champlain○ Fondation Rues principales, colloque du 28 septembre 2011○ Bilan des actions, hébergement illégal, M^{me} Suzanne Verreault, 28 avril 2011○ Classement de la Grande Allée, C.Q. Montcalm, 16 mai 2011	20 h 25
11-05-11	Divers <ul style="list-style-type: none">• Dérogations mineures concernant les 500, Grande Allée Est, 144, rue Saint-Pierre et 300, rue Saint-Paul• Réseau femmes et politique municipale	20 h 35
11-05-12	Levée de l'assemblée	20 h 45

11-05-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

11-05-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier avec les ajouts suivants : « Classement de la Grande Allée » au sous-point *communications écrites reçues*; « réseau femmes et politique municipale » au point *divers*.

Adoptée à l'unanimité.

11-05-03 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2011

- **Adoption du procès-verbal du 26 avril 2011**

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARGOT MÉNARD, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 26 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Affaires découlant du procès-verbal**

Déneigement : Une lettre de présentation, ainsi que la résolution sur *l'adaptation du mode de déneigement aux besoins des résidants et des commerçants et en fonction des particularités du quartier* adoptée lors de la dernière assemblée, ont été transmises à la présidente de l'Arrondissement, M^{me} Suzanne Verreault, et aux membres du conseil d'arrondissement par M. Denis L'Anglais, le 11 mai dernier.

Gare maritime : La rencontre prévue avec M. Mario Girard et M^{me} Anne Guérette est déplacée au 25 mai prochain. C'est M. Benoît Bossé qui assistera à la rencontre en remplacement de M. L'Anglais.

Projet Port-Dauphin, 337, rue Saint-Paul : M^{me} Danielle Frenette et M. Gérard Jean ont présenté leurs arguments et un mémoire à la Commission des biens culturels du Québec, le 3 mai dernier. M. Denis L'Anglais était aussi présent. Les recommandations que fera la Commission à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sont confidentielles pour l'instant. Cette dernière choisira ou non d'intervenir dans le dossier.

Red Bull Crashed Ice : Deux considérants, l'un sur l'application de la Loi sur les biens culturels, l'autre sur la sécurité entourant l'événement, ont été ajoutés à la proposition comme demandé lors de la dernière assemblée. Une lettre de présentation, ainsi que la résolution sur *la demande de rescision du contrat prolongeant jusqu'en 2013 la tenue du Red Bull Crashed Ice dans le Vieux-Québec*, adoptée lors de la dernière assemblée, ont été transmises à la présidente de l'Arrondissement, M^{me} Suzanne Verreault, aux élus de l'Arrondissement et au maire, ainsi qu'à de nombreux organismes par M. Denis L'Anglais, le 9 mai dernier. Aucune réaction ou réponse jusqu'à présent.

Registre des suivis : M^{me} Michelle Doré produira un tableau qui permettra une vue d'ensemble et facilitera le suivi des résolutions acheminées à l'Arrondissement et aux autres intervenants.

11-05-04 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Diamant de Robert Lepage : Un citoyen demande quels seraient les pouvoirs du conseil de quartier dans le cas où des modifications au bâtiment demanderaient un changement de zonage. M. Denis L'Anglais précise que l'offre d'achat du bâtiment du YMCA est conditionnelle à l'acceptation du projet. Si des demandes de modification au zonage sont faites, elles seront discutées en consultation publique au conseil municipal, le dossier étant situé dans la zone du PPU colline Parlementaire. Il est encore tôt et peu d'informations sont disponibles pour l'instant. Le dossier est à suivre. M^{me} Anne Guérette et M. André Martel précisent que même s'il s'agit de la zone du PPU, le conseil de quartier n'est pas exclu du processus de consultation sur une modification à la réglementation de zonage.

Port-Dauphin : Voir suivi du procès-verbal au point 03.

11-05-05 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu**

M^{me} Margo Ménard informe les membres que les travaux de démolition devraient être terminés pour le 23 juin 2011 et qu'aucune autre rencontre du comité ne devrait avoir lieu avant septembre.

- **Table des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou**
 - Rapport de la dernière rencontre

M. L'Anglais était absent à cette dernière rencontre, mais rapporte tout de même les grands sujets abordés.

Piste cyclable Père-Marquette : Les conseils de quartier suivront le projet pilote du tracé de la piste cyclable Père-Marquette.

Site d'injection supervisée : La consultation publique sur un site d'injection supervisée réalisée par le conseil de quartier de Saint-Roch a eu lieu le 14 mai dernier. M^{me} Anne Guérette suggère l'idée d'une unité mobile.

Enfouissement des fils dans Saint-Sauveur et Saint-Jean Baptiste : Le sujet interpelle M^{me} Margo Ménard qui soumettra un projet de résolution à la prochaine assemblée du conseil de quartier pour que l'on évalue la possibilité d'enfouir aussi les fils dans le Cap-Blanc.

Avenir des conseils de quartier : Le sujet suscite des discussions au sein de la présente assemblée. M. André Martel rappelle qu'il a transmis le rapport du vérificateur aux membres du conseil de quartier et que beaucoup d'informations pertinentes s'y trouvent. M^{me} Anne Guérette suggère qu'un président de l'un des conseils de quartier siège au comité qui travaillera sur d'éventuelles modifications.

Développement durable : Les conseils de quartier sont favorables à la densification, mais considèrent que le développement urbain doit tenir compte des aspects sociaux. Il y aura une réunion sur ce sujet le samedi 18 juin prochain.

11-05-06 SUIVI DES DOSSIERS

- **Grands événements**

Aucun développement.

- **Comité circulation et transport**

L'interdiction de transit lourd sur le boulevard Champlain est un gain pour le conseil qui se plaint toutefois de la lenteur du traitement des demandes à l'Arrondissement. M. André Martel explique les raisons qui entraînent ce délai d'attente.

- **Résidence de tourisme**

Considérant la carte des sites potentiels pour le développement de résidences de tourisme, le conseil analysera les actions à prendre à la prochaine assemblée.

11-05-07 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette présente les informations suivantes :

Prix du patrimoine : Elle félicite M^{me} Margo Ménard qui a remporté le prix du patrimoine pour la rénovation de sa maison.

Gare maritime : La rencontre avec le directeur général du Port de Québec aura lieu la semaine prochaine. M. Benoît Bossé y assistera.

Diamant de Robert Lepage : Elle déposera au conseil municipal un avis de proposition afin que la Ville amorce une réflexion concernant l'entrée de ville située à la jonction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, l'avenue Honoré-Mercier et la côte d'Abraham.

Percées visuelles : Elle étudie la pertinence d'augmenter les pouvoirs de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec en ce qui a trait au respect des percées visuelles et de l'ensoleillement lors de la construction de bâtiments.

Rue du Cul-de-Sac : Elle a fait retirer le dossier de la dernière assemblée du conseil d'arrondissement concernant l'ajout d'un lot pour l'implantation d'un restaurant au 20, rue du Cul-de-Sac. Elle souhaite explorer d'autres avenues sur ce sujet.

Projet de condos Saint-Cœur-de-Marie : Elle a eu l'occasion de voir des plans sur un projet de condos sur le site de l'église Saint-Cœur-de-Marie. Elle estime que ce projet devrait être refusé.

11-05-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Avenir des conseils de quartier : Un citoyen se demande de quelle façon le territoire sera divisé entre les conseils de quartier. Combien de conseils restera-t-il? Est-ce que les quartiers disparaîtront au profit des districts électoraux? Les membres du conseil n'ont pas encore l'information sur ce sujet.

Port-Dauphin : M. Gérard Jean demande à M^{me} Anne Guérette de vérifier si les fouilles archéologiques seront complétées sur le lot du Port-Dauphin avant la construction, si le projet est accepté. Il s'est entretenu avec M. William Moss, archéologue en chef à la Ville de Québec, mais n'a pas trouvé de réponse à ses interrogations.

Expédia : M^{me} Michelle Doré souligne que le Québec et plus spécialement la ville de Québec ont des établissements au palmarès des 500 meilleurs établissements hôteliers au monde, notamment l'auberge de la Place d'Armes dont elle est propriétaire.

Stationnement : M^{me} Michèle Gagnon s'interroge sur la réglementation au sujet des panneaux de stationnement amovibles que l'on peut se procurer à la Ville pour empêcher le stationnement sur une portion de rue en cas de travaux. Elle se demande s'il n'y a pas d'abus. On lui suggère de vérifier à la Ville et de porter plainte 418 641-6001, le cas échéant.

Débarcadères : Les débarcadères jugés inadéquats, ou qui n'ont plus raison d'être, peuvent être signalés à la Ville au 418 641-6001.

11-05-09 TRÉSORERIE

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

Résolution CA-11-19

Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME MICHELLE DORÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire autorise le paiement de 75 \$ à M^{me} Mireille Charland pour le secrétariat

de rédaction de l'assemblée du 17 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

Les membres se demandent si le tarif pour la rédaction des procès-verbaux est toujours adéquat.

- **État des revenus et des dépenses**

En l'absence de la trésorière, le sujet n'est pas traité.

11-05-10 CORRESPONDANCE

- ***Lettres transmises***

- Red Bull Crashed Ice;
- Adaptation du déneigement aux particularités du quartier;
- Intégration de l'étude sur les percées visuelles à la réglementation.

- ***Communications écrites reçues***

- Ministère des Transports, Direction de la Capitale-Nationale, circulation des camions en transit sur le boulevard Champlain;
- Fondation Rues principales, colloque du 28 septembre 2011. M. André Martel remet aux membres les documents concernant l'événement. À la prochaine assemblée, les membres décideront si l'un d'eux participera à ce colloque;
- Bilan des actions, hébergement illégal, M^{me} Suzanne Verreault, 28 avril 2011;
- Classement de la Grande Allée.

Résolution CA-11-20

Appui au conseil de quartier de Montcalm sur le classement de la Grande Allée

Considérant qu'une partie de la Grande Allée se trouve sur le territoire du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire;

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire appuie le conseil de quartier de Montcalm afin que la Ville de Québec réalise une étude qui permettra de documenter la grande valeur esthétique et historique du patrimoine que représente la Grande Allée en vue de faire reconnaître celle-ci et, éventuellement, d'obtenir du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) un classement comme site patrimonial.

Adoptée à l'unanimité.

M. Denis L'Anglais rédigera une lettre de transmission de cette résolution au maire de Québec.

11-05-11 DIVERS

- Dérogations mineures concernant les 500, Grande Allée Est, 144, rue Saint-Pierre et 300, rue Saint-Paul;
- Réseau femmes et politique municipale;
- Chevalet porte-menus : M. André Martel précise que la réglementation n'a pas été modifiée. La campagne de sensibilisation amorcée l'an dernier auprès des commerçants se poursuivra cette année. Il fera parvenir la réglementation par courriel aux membres.

11-05-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée par M. Denis L'Anglais à 20 h 40.

Denis L'Anglais
Président

Michèle Gagnon
Secrétaire